

MÉMO URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Suite à la journée thématique des Contrats Locaux de Santé - 15 novembre 2022 à Carhaix



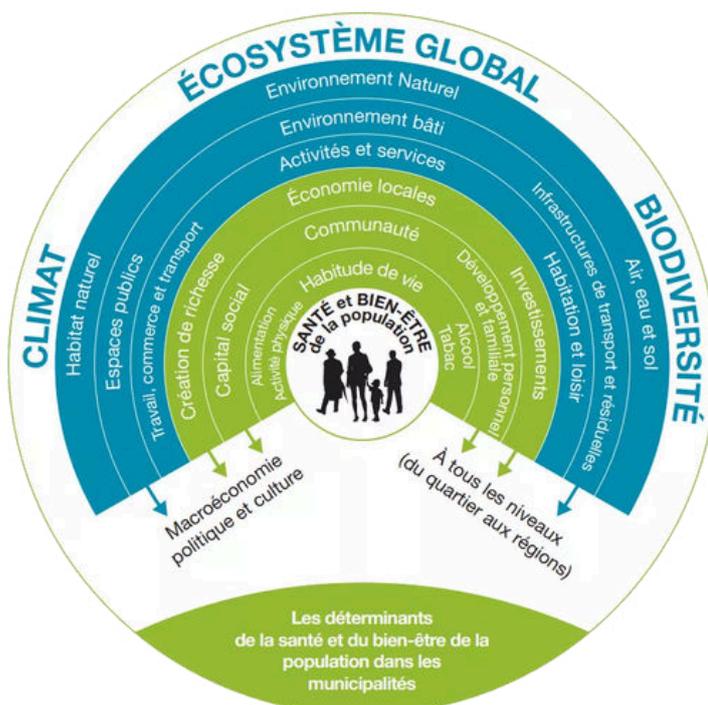
Le Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne vous propose de reprendre les éléments clés de la journée des Contrats Locaux de santé à travers ce mémo portant sur l'Urbanisme Favorable à la Santé.

MIEUX COMPRENDRE L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Plusieurs problématiques de santé publique (obésité, asthme, troubles de la santé mentale, exposition aux nuisances ou polluants...), la qualité de vie et le bien-être des populations, sont influencés par la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

L'OMS définit l'**Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)** comme un ensemble de "pratiques d'aménagement qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations, tout en respectant les trois piliers du développement durable ».

Ces démarches basées sur une approche globale et positive de la santé, associent professionnels, élus et usagers, afin de renforcer les facteurs de protection (espaces verts, pratique d'activité physique...) et minimiser les facteurs de risques (pollution de l'air, nuisance sonore...). L'un des enjeux de l'UFS est d'anticiper les questions de santé le plus en amont possible dans le processus de décision et de veiller aux inégalités de santé.



SOURCE : INFOGRAPHIE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ IMPACTÉS PAR L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES, ADAPTÉE DE BARTON ET GRAND PAR TREMBLAY

AGIR EN PROMOTION DE LA SANTE

LES ORIENTATIONS RÉGIONALES

Zoom sur L'UFS dans le Plan Régional Santé Environnement 2023-2027

Ce dernier plan co-piloté par l'État, le Conseil Régional et l'ARS, compte parmi ses priorités l'amélioration de la prise en compte de la santé environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités. Il s'est donné pour objectif de renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement, à prendre en compte la santé-environnement dans l'urbanisme.

En articulation avec d'autres planifications, le plan ambitionne notamment de :

- Soutenir l'expérimentation par des communes volontaires souhaitant intégrer les enjeux santé-environnement dans leur stratégie et programme d'aménagement et d'urbanisme
- Favoriser de bonnes pratiques et partage d'informations entre les collectivités sur la prise en compte des enjeux santé-environnement, dans la rédaction des documents de planification de l'aménagement du territoire
- Promouvoir et réaliser des diagnostics "Ilôts de chaleur urbains" pour identifier des pistes d'amélioration dans les aménagements

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ONT LES MOYENS D'AGIR

Les CLS interviennent déjà sur l'UFS et sont une opportunité pour :

- Sensibiliser les acteurs et développer leurs compétences en matière d'UFS
- Encourager l'intersectorialité au profit de co-bénéfices santé-environnement-climat
- Promouvoir la santé dans toutes les politiques en mobilisant les leviers d'actions sur les déterminants

Enseignements des très expériences bretonnes :

- Définir un cadrage précis, s'entendre sur la définition de la santé
- Clarifier les objectifs et trouver des traductions opérationnelles aux recommandations scientifiques
- Prévoir la compétence santé dans la gouvernance du projet d'aménagement ou de planification urbaine

Des idées d'actions pour les territoires :

- Développer des écoles labellisées UFS (élargies à leur environnement de proximité)
- L'UFS dans toutes les politiques ; former tous les acteurs locaux concernés
- Des politiques et actions pour des cultures bio et locales et le respect du vivant
- Des actions favorables aux mobilités douces et à l'accessibilité des transports en commun

LES CLS BRETONS EN ACTION

L'UFS intégré au projet "Confluences 2030" - CLS de Redon agglomération

Objectif : intégrer les enjeux de santé dans un projet de renouvellement urbain des quartiers portuaires. Plusieurs réalisations : recueil de données en santé environnement (recherche documentaire, entretiens avec les parties prenantes dont les citoyens, cartographies...) ; aide à la décision de la maîtrise d'ouvrage sur des déterminants de santé (activité physique et sédentarité, lieux de rencontre et usages de la population...) ; élaboration d'ateliers d'échanges de pratique et de guides (retour d'expérience de la démarche à l'usage d'autres collectivités ; guide pour des aires de jeux santé environnement).

L'UFS inscrit au cycle de formation à l'urbanisme durable - CLS du pays de Brocéliande

Objectif : prendre le temps de la réflexion en début de mandat pour donner du sens aux projets d'aménagement à court, moyen et long terme. Des élus et agents du territoire ont pu suivre 4 demies-journées de formation permettant d'introduire le concept de l'UFS, de participer à des marches commentées sur la question du mouvement des habitants ou encore de l'UFS intégré dans un quartier de renouvellement urbain, et d'expérimenter en pratique les principes de l'UFS.

RESSOURCES

- [Plan Régional Santé Environnement 4 Bretagne](#)
- [Boîte à outils urbanisme et santé, ARS Ile de France](#)
- [Site ressource sur l'UFS de l'EHESP](#)
- [Guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain de l'ADEME, DGS et EHESP](#)
- [Aménagement, urbanisme et habitat : retours d'expériences du réseau BRUDED](#)
- [Recueil d'actions de Villes-Santé : urbanisme, planification et aménagements favorables à la santé, réseau français des Villes-Santé OMS](#)
- [Vidéo, Les enjeux liés à la santé en aménagement urbain](#)
- [Portail documentaire en promotion de la santé, dossier santé et environnement](#)

- Contact pour aller plus loin : coordination@promotionsantebretagne.fr